

Cher(e)s Collègues,

Dans l'optique du renouvellement à venir de la Commission Médicale de notre Etablissement (CME), je me permets de vous adresser ces quelques lignes pour vous fournir des arguments afin de retenir, ou non, ma candidature.

Issu de la pneumologie rouennaise, je suis praticien titulaire en Médecine Intensive et Réanimation (ex Réanimation Médicale) depuis 2003. Depuis lors, outre le caractère transversal de mon exercice professionnel, je participe à la vie collective de notre Hôpital via mon implication successive dans différentes commissions (FMC, COPS, CLIN ou encore l'éphémère commission du développement durable). Je suis également membre actif de la société savante de ma discipline, via le comité de rédaction de sa revue scientifique et actuellement la commission en charge des formations. De ces engagements j'ai développé la conviction que doit exister un temps pour s'exprimer afin de contribuer aux décisions, avant la mise en œuvre de celles-ci, par tous et pour tous.

Tout récemment je me suis investi, avec d'autres, dans le mouvement d'expression d'une profonde insatisfaction et d'une grande inquiétude face aux orientations données à l'hôpital public. Ce mouvement a largement contribué aux concertations dites du Ségur (dans les suites immédiates du « plan ma santé 2020 ») et à ses quelques promesses.

A l'issue de cette période je crois en la nécessité du partage des expériences des soignants, de veiller au respect des compétences y compris les plus discrètes, de ne pas tout juger à l'aune du coût mais également du service rendu, de défendre l'excellence collective des pratiques de soins. Je pense que ces objectifs sont indissociables du respect de la qualité de vie au travail, de chacun, gage de performance et d'attractivité. Cette qualité de vie au travail doit s'appuyer sur le sens de notre métier, si souvent interrompu par des tâches n'ayant rien à voir, et la maîtrise du temps que nous y consacrons. Bien sur mon statut de PH et le collègue auquel j'appartiens me conduiraient, en cas de participation à la CME, à porter une attention spécifique à la promotion et la reconnaissance des activités des PH lesquelles, dans un CHU comme le nôtre, associent activités de soins et bien souvent activités d'enseignement et de recherche.

Enfin je souhaite contribuer à intégrer dans les réflexions préalables aux décisions l'impact sociétal d'un hôpital public de l'importance du nôtre, notamment en terme environnemental.

J'espère savoir rappeler ces convictions au sein de la CME, nécessaire cadre d'équilibre de décisions risquant sinon n'être qu'administrativement nourries.

Confraternellement,

Gaëtan Béduneau

Cher(e)s collègues

Au vu des quelques lettres d'intention rédigées à l'attention de tous par certains des candidats, et des résultats du premier tour, je crois utile de préciser ma propre lettre.

Nous sommes tous membres du même collectif, celui des praticiens, avec ou sans valence universitaire, titulaires ou non, du même CHU. Nous travaillons tous ensemble pour une même raison principale : soigner, au mieux. Rien ne doit nous écarter de cette raison. Représenter ce collectif au sein de la CME doit être la raison de toute candidature. Ce devra également être le moteur principal de l'action de tous les membres de la CME, lorsqu'elle sera constituée.

Pour autant nous sommes encore à l'heure du choix d'un bon nombre de nos représentants : ce choix repose sur des critères multiples, l'un d'entre-eux étant lié au vote pour le futur président de la CME (PCME), et son projet. Cela a été mis en avant dans de nombreuses lettres d'intention. Effectivement ce poste est crucial, et de ce fait représente un enjeu majeur. Les trois candidats déclarés à la présidence de la CME ont été élus au premier tour. Les idées (et leur évolution – savoir évoluer ne pouvant être négatif-) de ces trois candidats reposent sur des bases différentes.

Comme je l'ai déjà écrit dans ma LI nous avons été nombreux à nous retrouver l'an passé au sein d'un mouvement interprofessionnel de vives protestations par rapport à l'avenir du système de santé français. Ce mouvement, notamment, a conduit au « Ségur de la santé », et à ses promesses. Je demeure dans ce dynamisme, lui-même nourri de nombreux échanges, au sein comme en dehors de notre CHU.

C'est pourquoi je ne pourrai, au moment de l'élection du PCME, dans l'hypothèse où j'y serai l'un de vos représentants, que voter pour un membre de la première heure de ce mouvement collectif interprofessionnel. F Caron et C Marguet l'ont été, P Michel a écrit son opposition.

Passée cette étape légitime, et démocratique, du choix argumenté entre des candidatures, et toujours dans l'hypothèse où j'aurai été élu, je travaillerais positivement avec le PCME et le bureau de la CME, qui à mes yeux ne peut-être le « bureau du PCME », dans l'optique d'une représentation collective, et dans le respect de mes convictions.

Très confraternellement,

G Béduneau, le 23/11/2020